

COMMUNE : 112 MOISSAC

ARRONDISSEMENT : 82 CASTELSARRASIN

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CASTELSARRASIN



N° 1259 COM

TAUX  
FDL  
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2019 (1)	Taux d'imposition communaux de 2019 (2)	Taux d'imposition plafonnés 2020 (3)	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 (4)	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) (5)
14 904 931	10,27	>>>	15 068 000	1 547 484
13 056 343	30,03	>>>	13 299 000	3 993 690
303 540	175,00	>>>	306 800	536 900
CFE.....		>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : (4)				Total : 4 530 590
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : (4b)				

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020 (5)

Produit nécessaire à l'équilibre du budget (6)	6 894 779	-	Produit des IFER (8)		-	Produit de la CVAE (9)		+ Prélèvement GIR (11)	475 438	=	Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) (10)	4 530 590
Total allocations compensatrices (7)	341 267	-	Produit des IFER (8)		-	Produit de la CVAE (9)		Versement GIR (11)		=	Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) (10)	4 530 590
		-			-					=	Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) (10)	4 530 590

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3) (6)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (7) (8)	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8) (9)	3. TAUX VOTES (10) (11)	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 (5) (12)	Produit correspondant (col.10 x col.11) (12)
30,03	1	30,03	13 299 000	13 299 000	3 993 690
175,00		175,00	306 800	306 800	536 900
>>>					
Produit attendu (7)					
4 530 590					
Produit à taux constants (hors TH) (6 décimales)					
4 530 590					
Produit fiscal attendu					4 530 590

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A MONTAUBAN

Le directeur DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

JEAN-MICHEL POUX

le 12 MARS 2020

Le préfet,

le

A MOISSAC

Le maire,

le 22/06/2020

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

AR PREFECTURE

082-218201127-20200618-CM20200618\_05-DE  
du 12 le 22/06/2020

